



La lettre 55

de l'association *Ethique et Investissement*

Décembre 2021

EDITO

Énergie nucléaire et énergies renouvelables



L'énergie nucléaire revient actuellement dans le discours officiel français après avoir été vouée aux gémonies. Nécessité ferait-elle Loi, maintenant ?

La tenue des objectifs de limitation des hausses de température devant absolument marginaliser les énergies produites à partir de charbon, pétrole et gaz, un recours aux énergies renouvelables (éoliens, solaires ...) s'imposent, toutefois il est clair que pour répondre à la demande, les seules énergies renouvelables que l'on peut produire en France n'y parviendront pas. Le recours au nucléaire paraît donc être la seule réponse crédible.

Les débats tournant en France autour de ces questions ne sont pas exempts d'idéologie.

Les groupes de pression écologiques refusent de classer le nucléaire, parmi les énergies propres (vertes) alors qu'il devrait être un outil à privilégier face au défi climatique. On peut y voir là, sans doute, la crainte que la production, l'exploitation puis la gestion des déchets déclenchent des catastrophes et portent atteinte de façon irrémédiable à l'intégrité de la nature même si les opérations de construction et d'exploitation des centrales nucléaires répondent à des normes très exigeantes.

S'agissant des éoliennes, outre le fait que l'intermittence de leur production constitue une contrainte sévère, leurs implantations dans nos campagnes ou en mer abîment gravement nos paysages et la biodiversité.

Dans ces conditions, quelle position adopter lorsque l'opportunité d'investir dans ces énergies se présentera ?

En refusant toute idéologie et en acceptant le principe de réalité, il faudra accepter la nécessité d'une diversité des sources d'énergie et au préalable s'assurer précisément de la crédibilité des engagements pris par les opérateurs, tant vis-à-vis du respect de l'environnement et que du respect des populations locales.

Olivier Johanet - *Administrateur de Ethique et Investissement*

Sommaire

EDITO

■ **Le colloque du 25 novembre - « Pour une écologie plus verte ou humaine ? »**

■ **Les Ateliers Ethiques**

■ **Le Groupe Congrégation**

■ **Les entretiens engagés et engageants d'Ethique et investissement**

■ **Les formations**

■ **La finance à impact**

■ **L'arrivée à E&I de Maëva Bille-Ngande**

CALENDRIER

Groupe Congrégation: Echanges sur les placements dits « Alternatifs »
Le 3 Mars (10h -12h)

Ateliers Ethique : Echanges sur « la frugalité » le 17 Février (14h – 16h)

Formation: Prévisions à long terme et politique de placement - D' Avril à Décembre 2022 – date plus précise à confirmer

Assemblée Générale et Colloque: Titre et date (en Avril) en cours de définition

❖ Le colloque du 25 Novembre 2021



Pour une écologie verte ou humaine ?

Éthique et Investissement a rassemblé en novembre une cinquantaine de personnes pour débattre de la pertinence des politiques mises en place pour faire face à la crise climatique. Pierre Ducret, sollicité pour sa maîtrise des enjeux environnementaux du fait de son rôle de conseiller climat et COP21 au sein de la Caisse des Dépôts, nous a proposé un état des lieux des enjeux d'adaptation auquel l'homme va devoir faire face dans les prochaines décennies ainsi que les solutions et difficultés à surmonter...

Cette intervention a mis en avant l'aspect très « vert » des politiques actuelles et Grégoire Catta, jésuite et théologien, nous a rappelé que le message chrétien nous appelait à avoir une approche plus intégrale de l'écologie.

L'encyclique Laudato Si nous explique que tout est lié ce qui signifie que sans une véritable conversion spirituelle à une écologie qui nous fasse entendre tant la clameur de la Terre que celle des pauvres, nous ne parviendrons pas à résoudre le défi de l'adaptation au changement climatique. Les solutions, nous explique Grégoire Catta, se trouvent ainsi dans un changement de paradigme qui met l'homme et avant tout le plus pauvre, au cœur du processus de réflexions et d'actions.

Cette priorité donnée à l'homme, Laurent Laik l'a bien comprise et intégrée au cœur de La Varappe, une entreprise d'insertion dont il est directeur général. Sa priorité est avant tout de donner du sens à la vie de chacun de ses employés, notamment grâce à un accompagnement structuré. C'est par ce sens que chaque Homme trouve sa place dans la société et y puise la volonté d'entreprendre afin de devenir force de propositions pour, entre autre, faire face au changement climatique.

La Varappe propose des services de gestion des déchets et de l'eau, mais aussi un accompagnement en gestion des ressources humaines dans le secteur de la santé ainsi que le reconditionnement de containers de bateaux en petits logements éco-conçus.

Laure Peronnin – *Chargé de mission*

❖ Les ateliers éthiques



Nous avons vécu en octobre dernier le

8e épisode des ateliers Ethique de E&I. Rassemblant autour de la table – virtuelle ces derniers mois – des gestionnaires, investisseurs, militants associatifs... Ces ateliers prennent la forme d'un dialogue entre les participants venant d'horizons volontairement divers.

Le regard singulier et enraciné dans l'expérience que chacun porte sur le thème de l'atelier est la matière première de la réflexion partagée. Ce faisant, nous essayons de vivre ce dialogue comme un moyen au service du discernement personnel et institutionnel dans un monde financier complexe.

En cette année 2021, nous avons pris le temps d'échanger à partir de questions que nous pose l'enseignement social de l'Église : le bien commun en mars, la destination universelle des biens en juin, la question du don au mois d'octobre dernier. Et bientôt, le « quand moins c'est plus » dont nous parle le pape François dans Laudato Si'.

Ces ateliers ne nous donnent pas de recette magique pour bâtir un monde de la finance plus humain, mais ils nous mettent, ou nous tiennent, en chemin : éveillés. La richesse de ces ateliers tient à la diversité des participants.

Ces derniers temps, les « gestionnaires » étaient moins nombreux. N'hésitez pas à revenir pour que ces ateliers continuent d'être un lieu de réflexion partagée, adossée sur la mise en commun de nos regards différents et enrichie d'une meilleure connaissance mutuelle, premier maillon d'une éthique de l'investissement, ainsi que nous l'avions énoncé à l'issue de notre première saison d'ateliers, en juin 2019...

Géraldine Lasserre - *Xavière*

Tout l'équipe d'Éthique et Investissement, souhaite à vous-même et à ceux qui vous entourent, un très joyeux Noël.

❖ Le groupe congrégation



Les rencontres du groupe ont repris par « visio ». Ce n'est pas le moyen que nous préférons, mais cela permet à ceux et celles d'entre nous qui sont en province d'éviter un déplacement.

La dernière réunion, en novembre, a été pour les participants l'occasion de préciser le sens de leur engagement au sein de l'association : pour mémoire celle-ci a été créée à l'initiative d'économistes souhaitant à la fois investir pour assurer le futur des sœurs et frères âgés tout en recherchant des moyens conformes à l'éthique...

Depuis 2016 le groupe congrégation s'est réuni 14 fois, la réunion de novembre a été l'occasion de préciser le « positionnement » de ce groupe dans les travaux de l'Association.

De l'avis unanime, nous souhaitons que ce groupe continue d'exister. C'est un lieu de réflexion et de partage sur le rôle de l'économiste et les questions qui se posent pour nos investissements. Notre travail ensemble nous permet de porter une autre parole auprès des banquiers.

Par exemple nos placements doivent permettre d'assurer une vie correcte pour chacun des membres de nos congrégations, mais nous ne cherchons pas le profit maximum... Cela fait écho au thème traité lors de la rencontre de juin dernier : le rapport à la providence et au prophétisme de la vie religieuse dans la finance et les choix d'investissements qui en découlent.

Pour le court terme, nous avons évoqué quelques sujets que nous aimerions aborder :

- Avoir un panorama des différents outils et acteurs de placements alternatifs (finances solidaires, placements à projets sociaux, acteur de l'économie sociale et solidaire...)
- Éclairage sur la finance verte sans oublier les enjeux de politique sociale et économique...
- Placements à court terme, à long terme, comment choisir ?

Pour nos prochaines réunions nous souhaitons bénéficier d'une présentation de FINANSOL sur le financement de l'ESS et avoir un retour de la part d'investisseurs dans ce secteur.

Marie-Thérèse Thibaut – *Administrateur*

❖ Les entretiens engagés et engageants d'Éthique et Investissement



Le positionnement original d'Éthique et Investissement nous conduit à proposer aux adhérents et internautes à partir de 2022, sur notre nouvelle chaîne Youtube, une succession d'entretiens avec diverses personnalités autour du thème central de l'investissement responsable mais, aussi, autour des diverses expertises qui nous intéressent pour mieux piloter les portefeuilles.

Ces invités, chefs d'entreprise, gestionnaires, responsables de congrégation, seront confrontés à diverses questions préparées en fonction de leur compétence reconnue mais aussi interrogés sur leur regard, leurs méthodes et leurs vœux quant à l'engagement des épargnants et des professionnels.

Afin de les faire mieux réagir à notre attente nous leur présenterons l'investissement responsable comme défini ici au service des objectifs suivants :

- La dignité de la personne doit inspirer le respect des salariés, des clients, des sous-traitants et des épargnants.
- Le bien commun, complété par la destination universelle des biens, doit inspirer la stratégie et l'équilibre des rémunérations des sociétés concernées.
- La justice, qui doit se refléter dans la gouvernance des sociétés (transparence, équité, équilibre des pouvoirs, responsabilité).
- La subsidiarité : parfois en conflit avec la démocratie majoritaire, concerne plus les administrations que les sociétés privées.
- L'option préférentielle pour les pauvres, qui semble, en général, sacrifiée aux intérêts des ayant droit habituels des entreprises.

Vous recevrez, si vous le souhaitez, dès la mise en ligne une notification vous permettant d'écouter chaque entretien.

À suivre très bientôt !

Retrouvez ici une présentation de ce projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=UpHE-4X3Qso&t=5s>

Pierre-Henri Leroy – *Administrateur*

❖ Les formations – Mise en œuvre de la prévision à long terme

La formation à la Prévision à long terme des finances d'une Congrégation s'est étalée cette année sur 8 mois et 14 séances. Ce format inhabituel, imposé par la pandémie (distanciel), a permis de transformer le processus. On est passé d'une formation de 2 jours, suivie - ou pas, d'une mise en œuvre solitaire, à une « formation – mise en œuvre » : une séance Zoom de moins d'une heure pour présenter l'étape à franchir et le travail à effectuer, 2 à 3 semaines pour mettre en œuvre au sein de la Congrégation, une nouvelle séance pour faire le point et traiter des difficultés rencontrées, à nouveau 2 à 3 semaines pour finaliser, et on passe à l'étape suivante.

La plupart des 7 Congrégations qui ont suivi ce processus sont arrivées au terme de leur prévision, et toutes ont exprimé leur satisfaction sur cette expérience. Après 14 séances, elles en ont demandé une 15^{ème} : nous nous retrouverons donc en juin pour analyser l'écart entre la prévision effectuée et la première année réelle.

Donc, on va recommencer : prochaine session d'avril à décembre 2022. Préparez vos agendas !

Pierre Arqué – *Administrateur*

❖ Un nouveau concept ! La Finance à impact



Finance for Tomorrow, la branche de Paris Europlace pour la finance durable, a rendu ses conclusions sur son travail lancé en mars 2021 à la demande de la Ministre Olivia Grégoire pour définir la Finance à Impact. Cette dernière est donc désormais définie comme une stratégie d'investissement ou de financement qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques. Elle s'appuie sur 3 piliers (l'intentionnalité, l'additionnalité, la mesure de l'impact) pour démontrer :

1. La recherche conjointe, dans la durée, d'une performance écologique et sociale et d'une rentabilité financière, tout en maîtrisant l'occurrence d'externalités négatives ;

2. L'adoption d'une méthodologie claire et transparente décrivant les mécanismes de causalité via lesquels la stratégie contribue à des objectifs environnementaux et sociaux définis en amont, la période pertinente d'investissement ou de financement, ainsi que les méthodes de mesure, selon le cadre dit de la théorie du changement ;

3. L'atteinte de ces objectifs environnementaux et sociaux s'inscrivant dans des cadres de référence, notamment les Objectifs de Développement Durable, déclinés aux niveaux international, national et local.

Cette définition se veut englobante dans la mesure où elle peut s'appliquer à tous les types de produits financiers engagés dans une démarche d'impact, de la finance solidaire jusqu'aux nouveaux entrants. Elle peut couvrir à la fois l'investissement dans le coté ou le non coté, l'investissement socialement responsable (ISR), l'investissement solidaire (ESS), mais aussi les financements et prêts bancaires, sous réserve de répondre aux critères de la définition.

Murielle Hermellin – *Administrateur*

❖ L'arrivée à E&I de Maeva Bille Ngande

Depuis début octobre Maeva Bille-Ngande apporte à E&I son précieux concours en matière de marketing et de communication.

Maeva, étudiante en deuxième année de Master en Marketing et Communication à l'École Supérieure de Gestion et Commerce International (ESGCI), est avec nous pour un an dans le cadre d'un contrat d'alternance. Bienvenue Maeva !

Geoffroy de Vienne - *Président*

